

Sillery: les retombées sournoises de la promotion immobilière

Depuis 1972, le Québec, avec la Loi sur les biens culturels, a accompli une tâche gigantesque en s'attaquant avec conviction à la sauvegarde des biens culturels immobiliers. Les gouvernements successifs ont, c'est tout à leur honneur, inscrit de nouveaux territoires au registre des biens culturels sous le vocable d'arrondissement historique ou naturel. Le bilan est largement satisfaisant.

Malheureusement, l'effervescence des années 70 s'est estompée malgré des appels de plus en plus pressants portant sur la notion du « patrimoine élargi ». L'Europe, sans attendre, lançait en 1975 l'Année du patrimoine architectural européen pavant la voie et articulant les principes de la sauvegarde non seulement pour les monuments insignes, mais principalement pour les quartiers, rues et villages, qui sont un patrimoine actif, jonction entre environnement et culture. On parle ainsi de qualité du cadre de vie.

L'aveuglement généralisé de nos gouvernements n'a pas permis une ouverture de protection du patrimoine modeste, cette matière qui forme l'ensemble bâti sur notre territoire. Ce patrimoine de tous les jours imprime sa marque sur le pays, la région, la ville, le village, la banlieue, les rues et les places. Il représente ce que nous sommes. Il nous est familier. Ce patrimoine a façonné une trame urbaine qui fait voir et comprendre notre cadre de vie. Ce qui s'en dégage n'est rien d'autre que le reflet de notre identité. Ce dernier mot est important, voire capital, il définit notre cadre de vie. Il apporte un sentiment de sécurité face à un monde de plus en plus brutal dans l'agitation toujours offensive de la spéculation et de la promotion immobilière.

Lors du 50^e anniversaire de la création de l'Arrondissement historique de Sillery, j'ai croisé des citoyennes causant de la « densification » de leur quartier à Sillery. J'y suis allé faire un tour pour voir la rue des Grands Pins, la rue Joseph-Rousseau et quelques autres... le résultat de ma visite est un bilan d'une grande tristesse! Les actes commis avec la complicité de l'administration municipale font peur. La quiétude des lieux est en cause, l'homogénéité étant dangereusement entamée. Le résultat montre que l'ensemble urbain, autrefois, cohérent, est bouleversé. Auparavant, on y sentait le bonheur de vivre dans un voisinage tissé d'habitations dont l'architecture ne portait pas des signes

grandiloquents de richesse, mais au contraire était le reflet typique de la société québécoise de l'après-guerre. Un mot pour qualifier tout cela : le bonheur de vivre dans l'harmonie urbaine. Ce n'est pas mal! Eh bien, c'est à cette ambiance que s'attaque à la hache d'abordage l'administration municipale. En proférant des incantations sur les vertus de la densification qui préludent bien entendu à la surdensification, l'autorité municipale modifie l'organisation sociale, physique et culturelle des lieux. Sans souci pour l'environnement visuel, les hauteurs sont hirsutes, les zones de recul aléatoires, les séparations arbustives sont coupées au ras du sol. L'image qui saute aux yeux est celle de l'éléphant municipal pataugeant dans un magasin de porcelaine. Le clou de l'opération réside dans la prétention des nouvelles constructions, franchement rétrogrades, et faussement modernes. Autant de blessures qui affectent ce qui était auparavant élégance et modestie. Pour se faire voir, ces nouvelles constructions sont passées par l'étape initiale, autant que sauvage, de la démolition des habitations existantes dont l'image reflétait une identité, une certaine idée d'un art de vivre. Le remplacement donne des constructions orgueilleuses, sans âme, sans poésie, hautaines, qui sont autant d'intrusions hors d'échelle. Elles jettent aux orties le « génie du lieu ». Nous invitons les lecteurs à aller voir les dégâts.

Ce qui est fort grave, dès lors que l'on connaît les aspirations de l'administration municipale, pour qui il convient que cela soit haut, gros, large, extra large, bruyant, éclatant, tout en se réjouissant du spectaculaire « Quebec Red Bull Crashed Ice » qui est le symbole de l'esthétique à venir. Le problème est là!

Nous comprenons que les villes bougent. De tout temps elles ont vécu des étapes similaires à celles des corps vivants. Il faut accepter le changement, pourvu qu'il se fasse dans l'ordre d'une sensibilité citoyenne, sans mutation radicale. Sensibilité, identité, qualité de vie sont les ingrédients pour une réflexion en vue d'assurer la pérennité d'un patrimoine qui doit être sauvé, sauvegardé et mis en valeur. La porte est ouverte. Il serait souhaitable qu'un plan des mutations comprenant le respect des trames, de l'échelle et des conditions d'architecture soit étudié pour éviter les mutilations et les dégradations dans des quartiers qui ne le méritent pas.

Un autre rappel aux autorités. On parle souvent de l'histoire. C'est un bon signe. Elle offre un potentiel très large à la création d'un cadre de vie de qualité. On sait que chaque lieu est détenteur de sa propre mémoire, résultat d'une combinaison unique de culture et de vie urbaine, c'est l'expression de son identité. C'est une denrée indispensable dans un monde qui ne parle que de croissance, d'argent, de développement économique et, évidemment, de promotion immobilière. L'appel est pressant afin d'éviter la destruction de l'identité de ce quartier. C'est pourquoi l'urbanisme doit recentrer son action, penser davantage citoyen, identité et cadre de vie. L'administration doit être convaincue que l'urbanisme, qui est une science, est aussi et surtout un art, celui de faire la ville, de la continuer... mais devant l'absence de sensibilité, rien ne sera possible.

Marcel Junius, urbaniste émérite

Québec, le 6 juillet 2014

Autres titres suggérés :

Sillery : graves atteintes à la qualité du cadre de vie!

Sillery : les retombées sournoises de la promotion immobilière.

Sillery : un cadre de vie perturbé.

Sillery : la densification est en route, la fin est proche !

Sillery : les voies pernicieuses de la densification.